ASSEMBLÉE NATIONALE
Nº 716-30061183

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

EXTRAIT DE PÉTITION
(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 4008 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Il n'y a pas de faits invoqués

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous soussignés, résidents québécois et québécoises, demandons au gouvernement du Québec :
- Accepter officiellement et reconnaître l'handicap causé par les maladies environnementales, la sensibilité multiple aux produits chimiques, la fatigue chronique et le syndrome de fibromyalgie;
- Établir des centres de recherche, d'éducation, de diagnostique, de traitement, et de détection de toxines dans le corps humain;
- Créer des espaces sécuritaires (sans produits toxiques) pour recevoir ces personnes en milieu hospitalier;
- Assurer des soins à domicile;
- Réserver des lieux de travail sécuritaires pour les personnes atteintes de ces maladies et des logements abordables, de même que de l'hébergement d'urgence;
- Offrir de l'aide aux personnes affectées par les produits chimiques à travers le Québec.
- De plus, afin de prévenir d'autres problèmes de santé causés par les produits chimiques et protéger les dommages au système immunitaire de tous les québécois et québécoises, le principe de précaution doit être appliqué et incorporé à toutes les lois passées, présentes et futures

We, the undersigned residents of Quebec, call upon the Government of Quebec to:
- Formally acknowledge and recognize the disability caused by Environmental Illness, Multiple Chemical Sensitivities and Chronic Fatigue and Fibromyalgia syndrome
- Establish centers for research, education, diagnosis, treatment and testing for toxins in the human body;
- Ensure safe adequate accommodation in hospitals, homecare support, recognition of the workplace, affordable, environmentally-safe housing and emergency shelters and offer immediate help for the chemically injured across Quebec.
- As a commitment to preventing further chemical injuries and immune system damage to all Quebecois, the Precautionary Principle must be incorporated into all past, present and future Quebec legislation.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Yolande James Nelligan
(Nom du député, circonscription)

le 22 novembre 2006
(Date)

PETITION TO THE NATIONAL ASSEMBLY OF QUEBEC / PÉTITION À L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Nous, soussignés, résidents québécois et québécoise, demandons au gouvernement du Québec pour : Accepter officiellement et reconnaître l'handicap causé par les maladies environnementales, la sensibilité multiple aux produits chimiques, la fatigue chronique et le syndrome de fibromyalgie ;Etablir des centres de recherche, éducation, diagnostique, traitement, et détection de toxines dans le corps humai ;Créer des espaces sécuritaires (sans produits toxiques) pour recevoir ces personnes en milieu hospitalier ; Assurer des soins à domicile ; Réserver des lieux de travail sécuritaires pour les personnes atteintes de ces maladies et des logements abordables, de même que de l'hébergement d'urgence; Offrir de l'aide aux personnes affectées par les produits chimiques à travers le Québec. De plus, afin de prévenir d'autres problèmes de santé causés par les produits chimiques et protéger les dommages au système immunitaire de tous les québécois et québécoise, le principe de précaution doit être appliqué et incorporé à toutes les lois passées, présentes et futures.

We, the undersigned residents of Quebec, call upon the Government of Quebec to: formally acknowledge and recognize the disability caused by Environmental Illness, Multiple Chemical Sensitivities and Chronic Fatigue and Fibromyalgia Syndrome; establish centers for research, education, diagnosis, treatment and testing for toxins in the human body; ensure safe adequate accommodation in hospitals; homecare support; recognition in the workplace; affordable, environmentally-safe housing and emergency shelters; and, offer immediate help for the chemically injured across Quebec. As a commitment to preventing further chemical injury and immune system damage to all Quebecois, the Precautionary Principle must be incorporated into all past, present and future Quebec legislation.

	NAME/NOM	SIGNATURE	ADDRESS/ADRESSE
1	Nancy Larimer		128 Percival Ave. Montreal West, Qc H4X 1T
2	Cleo Coulter		827 AV. LAPORTE H4C 2P4
3	AMC COUNCIL	AMC	463 Grosvenor Ave, Westmt H3Y 2S5
4	Irene Lambert		5-330 Somerville Gdns Pte Claire H9R 3H8
5	SANDRA CHISM		6525 Cote St Luc Rd #602 Cote St Luc H4V 1G5
6	Wafaa Abou Ali		#2 2455 gold st. st. laurent H4M 1S7
7			538 Chester TMR H3R 1W9
8	Donnie Frank		6858 Baily Road, CSL H4V 1A6
9	Sylvie Woll		3375 Ridgewood MTL H3V 1B5
10	Anne Usher		4197 MELROSE H4A 2S5
11	Carol Secter		4085 Melrose H4A 2S5
12	ANNE BASKE		136 BALFOUR H3P 1L1
13	Maurilen Adelman		2377 West Hill Ave MTL Qc H4B 2S3
14	DEBORAH SHEA		3523 BENNY AVE MTL QC H4B 2S1
15	JANINE COBB		399 CLARKE #40 WESTMOUNT H3Z 2E7
16	Danielle Hay		2271 Coursol, MTL H3J 1C6
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			

SVP, envoyez les pétitions dûment remplies à: Please post the completed petitions to:
AEHA Québec, 6 Trianon, Dollard-des-Ormeaux, Québec H9A 2H8
Tel: (514) 683-5701/ (514) 931-8783 **www.aeha-quebec.ca**

Association pour la santé environnementale, les hypersensibilités et les allergies du Québec
Allergy and Environmental Health Association, Québec